



## Déclaration liminaire du Comité Technique Local (CTL) du 16 janvier 2018

Monsieur le Président du CTL,

En 2018, à la DGFIP, les personnels devront absorber la quasi-totalité des suppressions d'emplois de fonctionnaires : 1600 sur 1650 soit 97 % alors que nous représentons moins de 6 % des effectifs de la Fonction Publique de l'État.

Alors qu'en moins de 10 ans, plus de 20 000 emplois auront été supprimés à la DGFIP, les choix gouvernementaux s'orientent à nouveau clairement vers l'utilisation de la DGFIP et ses personnels comme principale variable d'ajustement budgétaire.

Dans ce contexte, l'avenir s'annonce mal, avec en particulier le programme « Action Publique 2022 » et son objectif de 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État, impliquant l'abandon de pans entiers de missions régaliennes.

À la DGFIP, les velléités d'externalisation des missions résonnent déjà avec le lancement d'un appel d'offres destiné à déléguer à une entreprise privée l'accueil téléphonique des contribuables, dans le cadre du Prélèvement À la Source (P.A.S.).

En parallèle, depuis l'automne, le mépris constant du dialogue social dans notre administration et donc des agents à propos par exemple des règles de mutations, du gel du point d'indice, du jour de carence ou bien encore le report de PPCR... a conduit à une situation de blocage profond à la DGFIP.

Au niveau local, les personnels du Val de Marne avec leurs organisations syndicales dénoncent ce refus délibéré d'entendre leurs revendications et la volonté de passer en force, que ce soit pour les règles de mutations, pour les suppressions d'emplois ou pour les fermetures de service...

Plus que jamais il faut arrêter la politique de destruction du service public qui mène au désastre !

Lors de nos visites nous constatons régulièrement le sous-effectif généralisé dans la majorité des services du département et entendu quelques chefs de service nous avouer, que la situation devenait intenable et ingérable.

D'un côté, un pôle métier qui demande (voire exige, via les statistiques comparatives entre services) que les résultats « suivent », et de l'autre côté, un pôle des ressources humaines qui signale de plus en plus de fragilité chez les agents.

D'un côté, on leur dit, « allez faites les trimer » et de l'autre « faites gaffe y'en a qui craquent ».

En médecine de prévention, ces phénomènes sont définis comme des injonctions contradictoires.

Pour nous, organisations syndicales, il s'agit de la mise en place d'un catalyseur de stress qui favorise l'installation d'un climat délétère entre la hiérarchie et les agents voire entre les agents eux-mêmes.

On s'en voudrait d'oublier le climat anxigène qui s'installe dans l'esprit de l'ensemble des agents des

trésoreries, des SIP, des SIE ou du contrôle fiscal (chefs de services compris) sur la crainte des démantèlements des structures et la fin de certains Centres des Finances Publiques.

Un sentiment renforcé par les vacances de postes : En plus d'une quasi centaine d'emplois toujours vacants dans notre département (dont la responsabilité incombe directement à l'administration), vous présentez à ce CTL les 42 emplois supprimés dans notre département pour 2018. Tous les services (direction, trésoreries, SIP, SIE, SPF, PCE, contrôle fiscal...) sont affectés.

Dans les documents que vous nous avez fourni pour préparer ce CTL, une fois de plus, il n'est pas tenu compte d'un recensement objectif des charges de travail, et de leur mise en adéquation avec le nombre d'emplois nécessaire pour l'exercice des missions dans des conditions normales... même les informations sont erronées : où est supprimé le 25<sup>e</sup> B et le 12<sup>e</sup> C ??

Des redéploiements sont prononcés en lien avec la création d'un SAR, d'une trésorerie départementale OPH, ou bien le transfert d'une partie des missions des RH. Cela confirme nos craintes : c'est tout le réseau de proximité de la DDFIP qui est menacé... Et les agents comme par exemple les collègues de la trésorerie d'Ivry Municipale ou de Nord Val de Bièvre ou bien encore de Charenton ou de Maisons-Alfort, compte tenu des règles des priorités, ne sont considérés que comme des pions !

### **Nous disons STOP à cette hypocrisie !**

Et que dire des conséquences de ces restructurations sur les conditions de travail : l'administration traite les agents comme de simples sardines que l'on entasse sans vergogne, au mépris de la législation en matière de conditions de travail !

Malgré nos biens trop nombreuses interpellations, vous continuez à fourbir, sans relâche, les restructurations dans le plus grand secret, créant ainsi un stress inutile à nos collègues ! L'exemple le plus récent étant la création d'un SAR (service d'appui au réseau), annoncée brutalement dans les documents préparatoires de ce CTL mais sans aucune précision sur son contenu ou sa localisation par exemple !

**Nous disons NON à la destruction du réseau et NON à la dégradation sans précédant de nos conditions de travail.**

Les personnels avec leurs organisations syndicales réaffirment leurs revendications :

- arrêt des suppressions d'emplois et pourvoi des postes vacants ;
- arrêt des restructurations et des fermetures de service ;
- maintien du réseau et de toutes nos missions.

Voici donc quelques-unes des multiples raisons non exhaustives qui conduisent les représentants de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP du Val-de-Marne à ne pas participer à ce CTL.

On ne peut terminer cette déclaration sans dénoncer votre mépris de dialogue en refusant d'abord une audience puis une HMI permettant aux agents de venir exprimer leur colère devant vous.

Pire vous avez envoyé un mail à l'ensemble de vos chefs de service pour menacer les agents de sanction afin qu'ils ne viennent pas vous expliquer les raisons de leur mal être au travail.

Pour l'intersyndicale cela s'assimile à une insulte pour les personnels et à une entrave au droit syndical.